



Aller travailler en vélo, une pratique essentiellement urbaine en Bourgogne-Franche-Comté

En Bourgogne-Franche-Comté, 1,7 % des actifs se rendent au travail à vélo. Les hommes prennent davantage le vélo que les femmes et les salariés davantage que les non salariés. Les déplacements domicile-travail en vélo sont une pratique très urbaine et surtout développée à Dijon et à Besançon.

Les spécificités des départements sont le reflet de leur densité de population mais aussi de la dispersion de l'emploi sur leur territoire : les actifs des territoires les plus denses comme ceux de la Côte-d'Or ont davantage recours à la bicyclette, ceux des territoires moins denses utilisent davantage la voiture lorsque l'emploi est concentré sur quelques pôles : c'est le cas de la Haute-Saône.

Patrice Bonnet, Charles Pilarski, Insee

Les modes de transport doux sont fortement encouragés par les pouvoirs publics. En Bourgogne-Franche-Comté, la marche, la patinette, les rollers ou encore le vélo sont utilisés régulièrement par 8,6 % des actifs en emploi, soit plus de 90 000 personnes en 2015. Parmi eux, 18 400 vont travailler à vélo. Cela concerne 1,7 % des actifs, un peu moins qu'en moyenne en France. La région se positionne ainsi en 8^e position des régions métropolitaines, au même niveau que les Hauts-de-France et la Bretagne.

1 Près de 80 % des actifs de Bourgogne-Franche-Comté prennent la voiture pour se rendre au travail

Modes de transport utilisés par les actifs en emploi pour se rendre au travail

mode de transport	Répartition (en %)		Effectifs (en milliers)	
	Bourgogne Franche-Comté	France	Bourgogne Franche-Comté	France
Pas de déplacement	5,3	4,5	57,2	1 153,5
Marche à pied	6,9	6,3	74,9	1 605,5
Vélo	1,7	1,9	18,4	496,7
Transports en commun	6,1	14,8	65,6	3 782,8
Deux-roues motorisés	1,2	1,9	12,5	495,5
Voiture	78,8	70,6	854,0	18 071,0
Ensemble	100,0	100,0	1 082,6	25 604,9

Champ: actifs en emploi âgés de 15 à 74 ans résidant en Bourgogne-Franche-Comté
Source : Insee, enquête annuelle de recensement, 2015

La voiture, premier mode de transport

La voiture est le moyen de transport privilégié pour aller travailler. Elle l'est davantage en Bourgogne-Franche-Comté où les déplacements domicile-travail s'effectuent pour près de 79 % des actifs en voiture, un taux similaire à celui de la France de province, mais supérieur de 9 points au niveau national qui intègre en particulier l'Île-de-France.

La région se caractérise toutefois par une part plus élevée d'actifs qui résident sur leur lieu de travail (5,3 %). C'est particulièrement le cas des métiers pour lesquels domicile et lieu travail peuvent se confondre, comme pour les agriculteurs et dans une moindre mesure pour les artisans et professions libérales. (figure 1).

Le vélo : surtout des hommes et des salariés

Ce sont surtout les hommes qui prennent le vélo pour aller travailler : ils représentent les deux tiers des actifs cyclistes. De même, les cadres et professions supérieures (2,5 %) et les ouvriers (2 %) utilisent en proportion davantage le vélo comme mode de transport principal. En raison des déplacements inhérents à leur activité professionnelle, les non-salariés, comme les agriculteurs ou les professions libérales, ont moins recours à ce mode de transport : ainsi seulement 0,6 % des actifs se déclarant artisans se déplacent en vélo, soit 6 fois moins que les cadres supérieurs de la Fonction Publique (3,7 %).

Dijon et Besançon parmi les villes les plus cyclistes

Les actifs résidant dans les villes-centres des grands pôles urbains ou dans leurs banlieues prennent davantage le vélo : 64 % des actifs cyclistes de la région habitent ces zones, ils sont sur-représentés par rapport à la population active présente. Le taux de recours au vélo, de 3,9 % dans les grands centres urbains, y est plus élevé du fait de la proximité entre zones résidentielles et pôles d'emploi.

La pratique du vélo est développée à Dijon et à Besançon. Elle est plus élevée que dans la plupart des villes de plus de 100 000 habitants : elle concerne 5,5 % des actifs résidents dijonnais, ce qui place la commune en 11^e position des villes ayant le plus fort recours au vélo. Besançon se classe 16^e avec un taux de recours de 4,4 %. Ces taux sont bien en deçà des deux communes les plus cyclistes de France, Strasbourg et Grenoble, où plus de 15 % des actifs prennent le vélo.

À Dijon et Besançon, les infrastructures favorisent l'utilisation du vélo comme mode de transport avec la présence d'un réseau de location de vélo en libre service et des aménagements cyclables. Plusieurs éléments expliquent le positionnement de Dijon par rapport à Besançon : le relief est moins accidenté à Dijon, le réseau d'aménagements cyclables par km² plus développé et la structure de la population active, composée davantage de cadres, plus favorable. Prendre le vélo pour aller travailler est loin d'être l'apanage des plus jeunes. Au contraire, dans ces deux villes, plus on vieillit et plus on a tendance à se déplacer en vélo. À Dijon, la moitié des cyclistes, près de 1 600 personnes, ont plus de 40 ans. Parmi les actifs âgés de 40 à 59 ans, 6,2 % utilisent le vélo à Dijon, 4,7 % à Besançon. Seulement 4,5 % des actifs âgés de 15 à 24 ans à Dijon et 4,2 % à Besançon le font.

Le vélo en Côte-d'Or, la voiture en Haute-Saône, la marche dans la Nièvre

Pratique urbaine, l'utilisation du vélo est plus importante dans les départements les plus urbanisés comme la Côte-d'Or avec un taux de recours de 2,6 % ou le Territoire de Belfort, 2,2 %, taux supérieurs à la moyenne nationale. (figure 2).

Définitions

Une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu ayant une population d'au moins 2 000 habitants.

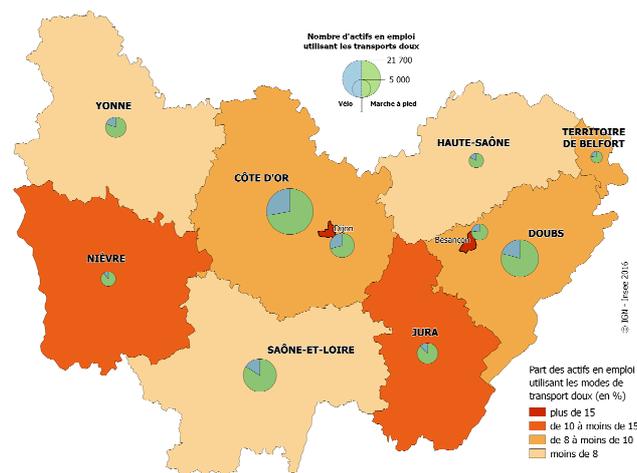
Un grand pôle est une unité urbaine de plus de 10 000 emplois, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle.

Dans les territoires moins denses, l'utilisation du vélo est nettement plus faible. Par exemple en Haute-Saône où l'emploi est concentré autour de quelques pôles urbains, 83 % des actifs prennent leur voiture. C'est le 11^e département français où les actifs utilisent le plus ce mode de transport.

Toutefois, une faible utilisation du vélo ne va pas toujours de pair avec un usage plus important de l'automobile. Ainsi la Nièvre et le Jura font partie des 10 départements pour lesquels les actifs se rendent le plus au travail à pied, avec plus de 9 % des personnes en emploi concernées. ■

2 Les actifs de la Nièvre et du Jura utilisent davantage les modes de transport doux

Part des actifs en emploi utilisant les modes de transport doux



Source : Insee, enquête annuelle de recensement, 2015.

Sources

Insee, enquête annuelle de recensement 2015.

Les résultats sont issus de l'enquête annuelle de recensement de la population de 2015. Le champ est constitué des personnes âgées de 15 à 74 ans ayant un emploi ou en apprentissage, en France hors Mayotte. Les personnes recensées indiquent le mode de transport qu'elles utilisent principalement pour aller travailler. À compter de 2015, la modalité de réponse « deux-roues » est scindée en deux modalités « vélo (y compris à assistance électrique) » et « deux-roues motorisé ». Les autres modalités de réponse sont inchangées.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
25020 Besançon

Directeur de la publication :
Patrick Pétour

Rédacteur en chef :
Chantal Prenel

ISSN : 2497-4455

© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Frédéric Tallet, Vincent Vallès, Partir de bon matin, à bicyclette..., *Insee Première* n° 1629 janvier 2017

